



## Xavier ALBERTINI

Avocat Associé

Droit Fiscal,  
Droit des Sociétés

Avocat depuis 2000

DESS Droit des PME-PMI, Diplômé de Neoma Business School  
Parle Anglais

T. 03 26 05 43 62 F. 03 26 05 41 62

Secrétaires [Secrétariat De Xavier ALBERTINI, Arnaud FASSIER](#)

### Sa biographie

Après un diplôme obtenu en 1992 au sein de Neoma Business School, Xavier ALBERTINI juge nécessaire de compléter sa formation par des études juridiques.

L'idée de pouvoir accompagner les dirigeants d'entreprise dans leur développement, leur organisation, en utilisant le droit comme un outil lui semble pertinent.

DESS des PME-PMI en poche, il mesure à la fois théoriquement et pratiquement les différents aspects de l'entreprise en intégrant un Cabinet d'Avocats à renommée nationale dès 1996. Le CAPA obtenu, il deviendra par la suite Directeur du bureau de Reims au sein de ce Cabinet, tout en restant en contact quotidien avec ses clients.

En février 2018, Xavier ALBERTINI, séduit par le projet porté par l'ensemble des collaborateurs du Cabinet ACG, décide de les rejoindre en qualité d'Associé et devient l'Avocat référent en matière de fiscalité et du droit des sociétés.

Selon lui, un avocat doit pouvoir aborder et savoir résoudre, pour ses clients aux profils variés, chefs d'entreprise, personnes physiques, associations,... des problématiques complexes. Chacun d'entre eux doit pouvoir bénéficier d'un **accompagnement à la fois technique et stratégique personnalisé**.

Ses domaines d'intervention au sein du Cabinet :

#### • Conseil fiscal et juridique :

Accompagner les clients tels que les chefs d'entreprise dans leurs questionnements et/ou leurs problématiques ;  
Leur proposer des solutions ad hoc ;  
Mettre en application la solution retenue.

#### • Contentieux fiscal :

Accompagner les clients dans leurs contentieux fiscaux, tant en phase précontentieuse que devant les tribunaux (Tribunal Administratif, Cour d'Appel, etc.)

Disponible, à l'écoute et inventif, Xavier ALBERTINI croit beaucoup en la transmission du savoir. À ce titre, il anime des formations dans l'hexagone au profit de chefs d'entreprise ou de DAF dans le domaine fiscal.

Il enseigne également le **Droit Fiscal et Droit des Associations** au sein de Neoma Business School, Paris Executive Campus ou l'UFR de Droit et Sciences Politique de Reims à destination de Masters.

Engagé dans sa Cité, Xavier Albertini est Adjoint au Maire de la Ville de Reims depuis 2014 après l'avoir déjà été entre 2001 et 2008.

Depuis 2016, il est également en charge, en qualité de Vice-Président de la Région Grand-Est, de la Prospective et de la Stratégie.